

Comité de pilotage national

9 juillet 2015

Paris

Déploiement de SPLS (suivi et
programmation des logements sociaux)

DGALN/DHUP/PH



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Ordre du jour

- | | | |
|----|---|---------------|
| | <i>Introduction</i> | 14h00 - 14h15 |
| 1. | Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS | 14h15 - 14h30 |
| 2. | Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS | 14h30 - 14h45 |
| 3. | Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions | 14h45 - 15h45 |
| 4. | Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3 | 15h45 - 16h15 |
| 5. | Point sur le déploiement d'Eco-PLS | 16h15 - 16h30 |
| 6. | Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social | 16h30 - 16h50 |
| | <i>Points divers, prochaines étapes et conclusion</i> | 16h50 - 17h00 |

Ordre du jour

<i>Introduction</i>	14h00 - 14h15
1. Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS	14h15 - 14h30
2. Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS	14h30 - 14h45
3. Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions	14h45 - 15h45
4. Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3	15h45 - 16h15
5. Point sur le déploiement d'Eco-PLS	16h15 - 16h30
6. Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social	16h30 - 16h50
<i>Points divers, prochaines étapes et conclusion</i>	16h50 - 17h00

Introduction

- Intervention d'**Hélène Dadou** et de **Yann Ludmann**, DHUP



Ordre du jour

Introduction

1. **Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS**
2. **Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS**
3. **Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions**
4. **Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3**
5. **Point sur le déploiement d'Eco-PLS**
6. **Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social**

Points divers, prochaines étapes et conclusion

Accueil de l'UESL (1/2)

- Afin d'optimiser son suivi des fonds versés par le 1% logement, l'UESL, financeur du logement social, a besoin de croiser les données d'engagement des CIL avec le suivi des agréments octroyés par les services instructeurs de l'Etat et des délégataires.
 - Ce suivi permettra notamment d'évaluer l'impact du financement de l'UESL, et de fiabiliser les données de comptabilisation des engagements PEEC entre la DHUP et l'UESL.

- A cet effet, des discussions ont eu lieu entre l'UESL et la DHUP, afin de :
 - Mettre au point une pièce officielle, qui formalise l'accord de principe de financement d'une opération exprimé par les commissions des CIL auprès d'un maître d'ouvrage : cette pièce, fournie plus tôt dans le processus de financement d'une opération, devra être transmise aux services instructeurs pour la délivrance de l'agrément.
 - Donner à l'UESL un accès aux infocentres SPLS et SISAL, afin de permettre un suivi de ses financements et de son impact sur les agréments.

Accueil de l'UESL (2/2)

- Dans ce cadre, étant donné les possibilités du portail SPLS et des infocentres, il a été proposé à l'UESL **d'intégrer le comité de pilotage SPLS.**
 - Une réunion aura lieu le 16 juillet prochain pour présenter l'outil SPLS de manière plus complète aux services de l'UESL.
 - L'UESL sera également invitée à signer la convention d'accès et de diffusion des données du logement social, pour avoir notamment un accès à l'infocentre SISAL.
- Intervention de **Laurence DUTERTRE-MALETRAS**, UESL



Ordre du jour

- | | | |
|----|---|---------------|
| | <i>Introduction</i> | 14h00 - 14h15 |
| 1. | Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS | 14h15 - 14h30 |
| 2. | Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS | 14h30 - 14h45 |
| 3. | Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions | 14h45 - 15h45 |
| 4. | Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3 | 15h45 - 16h15 |
| 5. | Point sur le déploiement d'Eco-PLS | 16h15 - 16h30 |
| 6. | Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social | 16h30 - 16h50 |
| | <i>Points divers, prochaines étapes et conclusion</i> | 16h50 - 17h00 |

Immatriculation au fil de l'eau (1/4)

- L'immatriculation au fil de l'eau est une demande itérée à de multiples reprises par de nombreux bailleurs, afin de faciliter les échanges informatiques entre leurs systèmes informatiques et ceux de l'Etat.
- Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs « ordinaires » de ces bailleurs sociaux au 1er janvier de l'année de collecte (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement). Mis en place au 1er janvier 2011, il est alimenté par les informations transmises par les bailleurs sociaux.
 - Actuellement, le système RPLS immatricule les logements sociaux mis en service en année N à l'issue des traitements de la collecte RPLS de l'année N+1, soit au 4^{ème} trimestre N+1.
- Il est prévu de passer de ce système d'immatriculation annuel à un système d'immatriculation **en continu**.
 - Avec ce nouveau dispositif, l'identifiant RPLS sera connu dès la mise en service du logement et facilitera notamment les échanges avec le système national d'enregistrement de la demande locative sociale (SNE).
- Cette évolution permettra de faire un rapprochement avec les dossiers de financement de SPLS-Galion, et de suivre en temps réel des logements sociaux effectivement mis en service par rapport aux décisions de financement.

Immatriculation au fil de l'eau (2/4)

- Demande d'immatriculation par fichier :

The screenshot displays the RPLS web application interface. At the top, there is a navigation bar with the following menu items: **Immatriculer**, **Suivi des immatriculations**, **Déconnexion**, and a help icon. Below the navigation bar, the breadcrumb trail reads: [Immatriculation par saisie](#) > [Demande par fichier](#). The main heading is **Demande par fichier**. A green message states: **La demande a été importée avec succès. Vous pouvez suivre son traitement dans la liste des demandes.** Below this, there is a section titled **Import de fichier** with the instruction: **Veillez choisir un fichier et cliquer sur Valider pour l'importer. Cette demande est ferme et définitive.** The **Fichier d'import :** label is followed by a **Parcourir...** button and the text **Aucun fichier sélectionné.** At the bottom of this section, there are three buttons: **Retour** (with a left arrow icon), **Valider** (with a document icon), and **Aller à la liste des demandes** (with a home icon). Below this is a section titled **Documentation d'aide** with the instruction: **Télécharger la spécification du fichier de demande :** and a **Télécharger** button (with a download icon).

Immatriculation au fil de l'eau (3/4)

- Demande d'immatriculation par saisie web :

The screenshot shows the 'Immatriculation par saisie' web interface. At the top, there is a navigation bar with 'RPLS' and menu items: 'Immatriculer', 'Suivi des immatriculations', and 'Déconnexion ?'. Below this, a breadcrumb trail shows 'Immatriculation par saisie'. The main content area is titled 'Immatriculation par saisie' and contains two columns of form fields, each with an information icon (i) to its right.

N° SIRET :	34481082500010	Année entrée patrimoine :	2013
Id interne :	logement T2 bis	Mode d'entrée du logement :	1 - Construction par l'organisme
Le logement est conventionné :	1 - Oui	Année première mise en location :	2015
N° Sisal :	2014DD0632014DD06	Type de construction :	C - Collectif
Numéro de voirie :	41	Nombre de pièces principales :	3
Indice de répétition :		Surface habitable en m² :	100
Type de voie :	RUE	Montant du loyer mensuel :	1000
Nom de voie :	Gallieni	Contingent de réservation :	6 - Autres réservataires
Code INSEE commune :	06126		

At the bottom of the form, there are three buttons: 'Sortir de la saisie', 'Enregistrer', and 'Enregistrer et continuer'. Below these buttons is a section titled 'Documentation d'aide' containing the text 'Télécharger la spécification du fichier de demande :' and a 'Télécharger' button.

Immatriculation au fil de l'eau (4/4)

- L'immatriculation au fil de l'eau est prévue pour le **dernier trimestre 2015**, et fera l'objet d'un déploiement partenarial avec les têtes de réseau partenaires du projet SPLS.
 - L'immatriculation au fil de l'eau sera facultative en 2015.
 - Elle deviendra obligatoire à partir de janvier 2016 pour l'ensemble des logements mis en service.
- Intervention de **Catherine BELLER** et **Béatrice PREVOST**, SOeS (Service de l'Observation et des Statistiques)



Ordre du jour

Introduction

1. **Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS**
2. **Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS**
3. **Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions**
4. **Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3**
5. **Point sur le déploiement d'Eco-PLS**
6. **Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social**

Points divers, prochaines étapes et conclusion

Etat des lieux du déploiement de SPLS (1/2)

- Le déploiement est achevé dans les 8 régions du déploiement lancé en 2014, à l'exception de la région Ile-de-France.
 - Une réunion doit être fixée pour organiser le second déploiement de SPLS en Ile-de-France.
 - Le déploiement de SPLS pour la Ville de Paris aura lieu à partir de 2016.
- Le déploiement 2015 a été lancé dans les 11 dernières régions du territoire métropolitain le 10 mars 2015.

Les étapes du déploiement en cours

Etape	Réalisation	Informations complémentaires
 <p>Diagnostics sur les pratiques de programmation sur les territoires</p>	10 régions sur 11	<ul style="list-style-type: none"> La région Aquitaine n'a pas encore lancé ses questionnaires La région Corse a réalisé son diagnostic en réunion
 <p>Campagne d'ouverture des droits</p>	414 utilisateurs habilités sur 807 demandes (MO) transmises au 07.07.2015	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les régions ont fait remonter des demandes d'habilitations (maîtres d'ouvrage) L'ouverture des droits permet également de proposer d'apurer les profils des gestionnaires
 <p>Ateliers sur le processus de programmation et l'intégration de SPLS dans ce processus</p>	3 ateliers réalisés sur 5 ateliers fixés	<ul style="list-style-type: none"> Des ateliers ont eu lieu en régions Champagne-Ardenne et Midi-Pyrénées En région Auvergne, les ateliers et les sessions de formation auront lieu de manière conjointe
 <p>Sessions de prise en main de l'application</p>	16 journées de sessions réalisées sur 29 journées fixées	<ul style="list-style-type: none"> L'Aquitaine n'a encore fixé de dates de sessions de prise en main de l'application L'Alsace et l'Auvergne doivent rajouter des dates supplémentaires de sessions

Les opérations 2015 en instance de programmation* dans SPLS

- Source : extraction de l'infocentre SPLS du 07.07.2015. Ces chiffres ne comprennent pas l'accession.

Région	Nombre d'opérations	Nombre de logements	Objectifs 2015
Bourgogne	156	2 163	1 850
Bretagne	406	4 719	6 000
Haute-Normandie	175	3 735	3 300
Ile-de-France	361	14 072	30 337
Limousin	66	548	622
Lorraine	118	2 736	2 300
Poitou-Charentes	142	1 650	2 003
Provence-Alpes-Côte d'Azur	498	13 154	16 000
Centre	244	3 505	2 400
Nord-Pas-de-Calais	364	7 218	7 500
Pays de la Loire	381	5 514	6 555
Total	2 911	59 014	78 867
Régions en cours de déploiement (Auvergne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes)	21	443	-

*Ces opérations sont soit en instance, soit programmées (dans ce dernier cas, elles ne seront pas forcément programmées en 2015).

Retours d'expérience



- Pays de la Loire, pour les régions expérimentatrices :
 - **Vincent Demoulin**, DREAL Pays de la Loire

- Bretagne, pour les régions déployées en 2014 :
 - **Patrick Jules**, DREAL Bretagne

- Rhône-Alpes, pour les régions en déploiement en 2015 :
 - **Isabelle Allard et Alice Néron**, DREAL Rhône-Alpes

15h – 15h15

15h15 – 15h30

15h30 – 15h45

Témoignages



Ordre du jour

Introduction

1. **Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS**
2. **Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS**
3. **Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions**
4. **Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3**
5. **Point sur le déploiement d'Eco-PLS**
6. **Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social**

Points divers, prochaines étapes et conclusion

Evolution communes de SPLS V2

- L'application SPLS a évolué et, sous le nom de SPLS V2, intègrera à partir du 15 juillet 2015 de nouvelles fonctionnalités, distinguées en deux parties.
- Ces évolutions seront prochainement détaillées dans deux articles et deux guides utilisateurs mis en ligne en accès public sur le site <http://financement-logement-social.territoires.gouv.fr>.
- Une première partie concerne des évolutions « communes », accessibles à tout utilisateur de SPLS. Ces évolutions se répartissent en trois catégories :
 - **Elargissement du périmètre SPLS** : demande d'aide propre d'un délégataire, accès au fonds de dossier de l'ensemble des dossiers quelle qu'en soit la nature, prise en compte des prorogations de délais ;
 - **Amélioration de la mise en relation entre gestionnaires et maîtres d'ouvrage** : modification des responsables d'une opération, modification des coordonnées de l'organisme maître d'ouvrage, mise en place de contacts territoriaux ;
 - **Facilitation du suivi des opérations** : échanges sur une opération, apport de précisions, nouvelle catégorie de priorisation des opérations à programmer, clarification des éléments dates d'achèvement des travaux, paramétrage des notifications.

L'expérimentation sur la Dématérialisation (1/2)

- La deuxième partie de SPLS V2 concerne des évolutions liées à la Dématérialisation, en expérimentation sur plusieurs territoires des régions Bretagne et Pays de la Loire. Ces évolutions concernent les nouvelles fonctionnalités suivantes :
 - **Versement de pièces justificatives dans l'application** : dépôt et téléchargement dans l'outil les éléments justificatifs d'une demande de pré-programmation ;
 - **Demande de modification sur une opération ou une pièce** : demande de modification sur un élément d'une opération déjà programmée ou sur une pièce téléversée ;
 - **Demande de paiement dans l'application.**
- Ces éléments sont testés dans le cadre de cette expérimentation durant les prochains mois, et feront l'objet d'un retour de la part des territoires concernés.
 - Une réunion aura lieu en juillet pour organiser cette expérimentation.
 - **Il est demandé aux territoires non expérimentateurs de ne pas utiliser ces fonctionnalités.**

L'expérimentation sur la Dématérialisation (2/2)



- Présentation des territoires de l'expérimentation en Pays de la Loire :

15h50 – 16h

- **Vincent Demoulin**, DREAL Pays de la Loire

- Présentation des territoires de l'expérimentation en Bretagne :

16h – 16h10

- **Patrick Jules**, DREAL Bretagne



Témoignages

- A la suite de l'expérimentation sur la dématérialisation, une réflexion sera engagée afin de déterminer les opportunités de simplification de la procédure de demande de programmation :
 - **par l'identification des pièces jointes et justificatives redondantes ou non utilisées ;**
 - **par l'identification des échanges possibles** avec d'autres acteurs du financement du logement social.

SPLS V3

- La dématérialisation sera complétée à partir de **janvier 2016** par une nouvelle version de SPLS, intitulée SPLS V3. Cette version instaurera notamment les éléments suivants :
 - **Mise en place de verrous** pour mieux ordonner le séquençage et contrôler le dépôt des pièces justificatives selon le stade de l'opération ;
 - **Certification et signature électronique** : Le recours à des certificats spécifiques, en permettant de garantir l'origine de la pièce et de la signature, permettra de proposer le niveau requis de sécurité et d'opposabilité juridique aux pièces versées dans l'application pour ne plus nécessiter d'envois papiers
 - **Géolocalisation** ;
 - **Adaptation aux paramètres locaux** ;
 - **Bourse aux opérations** ;
 - **Améliorations ergonomiques.**
- Des réflexions sont également menées en parallèle sur le sujet de la **maquette numérique**.

Ordre du jour

Introduction

1. **Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS**
2. **Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS**
3. **Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions**
4. **Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3**
5. **Point sur le déploiement d'Eco-PLS**
6. **Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social**

Points divers, prochaines étapes et conclusion

Point sur le déploiement du module Eco-PLS

- Le module Eco-PLS est un module permettant d'améliorer la remontée d'informations techniques et financières demandées par les services de l'Etat sur des opérations d'éco-prêt financées par la Caisse des Dépôts (CDC).
 - Ce module est accessible dans SPLS depuis mars 2015.
- Le déploiement d'Eco-PLS est un déploiement pilote sur les deux régions de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais, restreint sur certains maîtres d'ouvrage. Ce déploiement se fait en collaboration avec la CDC au niveau national et avec les DR CDC au niveau local.
 - La réunion de lancement du déploiement pilote a eu lieu le 2 avril dernier et a été suivi des réunions régionales de lancement, tenues le 19 juin en Nord-Pas-de-Calais et le 2 juillet en Lorraine.
 - Les habilitations des maîtres d'ouvrages et des DR CDC à Eco-PLS sont en cours.
- Un point d'avancement sera réalisé fin septembre - début octobre avec les chefs de projet des deux régions expérimentatrices.

Ordre du jour

Introduction

1. **Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS**
2. **Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS**
3. **Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions**
4. **Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3**
5. **Point sur le déploiement d'Eco-PLS**
6. **Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social**

Points divers, prochaines étapes et conclusion

Point sur la convention d'accès aux données

- La convention d'accès et de diffusion des données du financement du logement social a été notamment relue et validée par les membres du groupe de travail « Accès aux données » et par les têtes de réseau suivantes : USH-FNAR, AdCF, UESL.
 - La CDC est également en relecture du document.
- Afin d'entériner cette convention, **un courrier officiel sera envoyé aux têtes de réseau concernées, afin qu'elles signent le document.** Les signatures seront ensuite collectées par la DHUP, qui annoncera l'entrée en vigueur de la convention.
 - Les têtes de réseau seront également invitées à indiquer les personnes susceptibles de se voir ouvrir un accès aux données du financement du logement social, de manière à ce que celles-ci soient habilitées.

Ordre du jour

Introduction

1. **Point de gouvernance : intégration de l'UESL dans le comité de pilotage SPLS**
2. **Intégration de l'immatriculation au fil de l'eau dans le projet SPLS**
3. **Etat des lieux et bilan du déploiement national de SPLS et témoignages des régions**
4. **Point sur la dématérialisation, SPLS V2 et SPLS V3**
5. **Point sur le déploiement d'Eco-PLS**
6. **Point sur la convention d'accès et de diffusion des données du logement social**

Points divers, prochaines étapes et conclusion

Points divers et questions

- La partie Dématérialisation de SPLS, soit SPLS V2 et SPLS V3, fait l'objet d'un financement **Programme d'Investissement d'Avenir (PIA)**, obtenu auprès du SGMAP.
- La dématérialisation de SPLS a également été notée par le gouvernement comme une **mesure de simplification**, annoncée le 1^{er} juin dans les mesures de simplification pour les entreprises (http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/06/dossier_de_presse_-_simplification_pour_les_entreprises.pdf).
- Afin de réaliser le suivi du plan 40 000 (Logements étudiants), il est proposé au comité de pilotage que des données issues de SPLS puissent être transmises à la mission Marc Prévot.





Prochaines étapes

Étapes	Responsable	Echéance
Envoi du courrier officiel pour la signature de la convention nationale sur l'accès aux données du financement du logement social	DHUP	Dès après le COFIL
Échéance pour la signature de la convention	Têtes de réseau	A déterminer
Point sur l'expérimentation Dématérialisation	DHUP / USH	Juillet
Formation des nouveaux utilisateurs de l'infocentre (convention)	DHUP / USH	Dernier trimestre 2015
Point d'avancement sur Eco-PLS	DHUP / USH / CDC	Fin septembre
Comité de pilotage national	DHUP	4 novembre 2015



Pour toute question ou précision complémentaire :
spls@developpement-durable.gouv.fr

Pour toute information complémentaire :
<http://www.financement-logement-social.territoires.gouv.fr/s-p-l-s-suivi-de-programmation-r216.html>